

## Audition de Mme Christine PEDOTTI

directrice de la rédaction de *Témoignage chrétien*, auteure de *Qu'avez-vous fait de Jésus ?* (2019)

---

Vendredi 4 octobre 2019  
14, rue Saint-Jean Baptiste de La Salle (Paris 6<sup>e</sup>)

*L'audition débute à 9 h 15.*

**M. Jean-Marc Sauvé, président de la commission.** Nous sommes heureux d'accueillir Mme Christine Pedotti, directrice de la rédaction du journal *Témoignage chrétien*, et auteure d'un ouvrage consacré à la question de la pédophilie dans l'Église, intitulé *Qu'avez-vous fait de Jésus ?* (Albin Michel, janvier 2019). Elle est surtout à l'origine de la pétition lancée par *Témoignage chrétien*, qui a débouché sur la demande de création d'une commission d'enquête au Sénat, et donc à la création de la CIASE !

Je vous propose de partir des questions que nous vous avons transmises ; les membres de la commission pourront ensuite vous poser des questions complémentaires. Je précise que cet entretien est filmé et sera diffusé sur le site de la commission, si cela vous convient.

**Mme Christine Pedotti, directrice de la rédaction de *Témoignage chrétien*.** Je voudrais souligner que l'appel auquel vous faites référence a été lancé il y a un an, presque jour pour jour. Cet appel avait lui-même été suscité par la *Lettre au peuple de Dieu* du pape François du 20 août précédent, où le problème de la pédophilie dans l'Église était présenté comme un phénomène quasi systémique, conjugué à des abus de pouvoir, de conscience, spirituels, qui appelait des réponses de la part des institutions. Nous nous sommes alors interrogés sur la réaction à avoir. En France, fallait-il considérer que le « nuage » se serait arrêté aux frontières, comme après Tchernobyl ? Cela n'était, pour nous, probablement pas le cas, et ne rien faire ne nous semblait pas envisageable.

Nous nous sommes alors adressés aux pouvoirs publics. Car si nous avons tout d'abord interrogé l'épiscopat français, sur la conduite à tenir après cet appel, nous n'avons reçu aucune réponse, pas même un refus, ni même un accusé de réception... D'une certaine façon, cela répond à votre première question sur les réactions de la hiérarchie catholique à notre appel : RIEN ! Rien d'autre qu'un silence gêné.

*[1] Pouvez-vous indiquer quelles réactions votre ouvrage, paru en janvier dernier, a suscitées depuis lors, dans le lectorat en général, et plus précisément parmi la hiérarchie catholique ?*

Comment les responsables ont-ils donc répondu ? De la façon la plus habituelle pour eux : ils n'ont rien répondu. Je n'ai eu aucun écho, aucun retour. En particulier, j'ai un certain nombre d'amis évêques. Ceux-ci ont observé un silence pudique sur le livre que j'ai commis, ce qui est une façon de ne pas se fâcher.

J'ai reçu beaucoup de courrier pendant les deux premiers mois après la parution de l'ouvrage. Pour l'essentiel, je n'ai essuyé que peu de reproches, au contraire, beaucoup de lecteurs me remerciaient. Au total, j'ai reçu plusieurs centaines de lettres ou de courriels. C'est un nombre remarquable car, même si j'ai la chance d'être une auteure auquel son lectorat s'adresse beaucoup, ce livre a tout de suite fait partie de mes ouvrages qui ont fait le plus réagir.

Les gens m'ont notamment dit qu'ils connaissaient des cas, qu'ils avaient eux-mêmes été victimes, et que c'était une bonne chose que d'en parler.

En particulier, lorsque des lecteurs déclarent avoir été victimes, je leur dis de s'adresser à vous, et je suis certaine que beaucoup ne l'ont pas fait. Une bonne partie d'entre eux me répondent : « *Tu sais, c'était il y a longtemps...* ». Bien que j'insiste, ils me répondent que, d'une certaine façon, ils ont déjà « traversé » cette épreuve de manière douloureuse et ont désormais le sentiment d'être guéris, de se situer dans l'après. Ils pensent que votre commission n'est là que pour traiter les cas non résolus, y compris intimement, mais que pour les cas guéris psychiquement, passés, ils n'ont pas à nourrir vos travaux.

*[2] Êtes-vous toujours animée de la colère qui vous a poussée à écrire cet ouvrage ?*

Suis-je toujours en colère ? Si c'est le cas, c'est, d'une certaine façon, une sainte colère ! S'y est toutefois ajoutée une forme de lassitude. Car je n'ai décelé aucun signe qui indiquerait que les logiques structurelles qui ont permis ces abus ont été remises en cause. On me rapporte des propos d'évêques, lors d'ordinations, qui me font dresser les cheveux sur la tête. On laisse perdurer les mécanismes qui entretiennent la logique des abus.

*[3] Quelles sont, selon vous, les raisons propres à l'Église catholique des abus sexuels sur mineurs et personnes vulnérables ? Dans quelle mesure ont-elles varié au cours de l'histoire de l'Église ?*

Ma formation d'historienne des mentalités religieuses m'a incitée à étudier l'évolution de la place de l'enfant. L'Église a été comme la société, il y a eu une longue ignorance de ce qu'étaient les enfants. D'une certaine façon, la naissance de l'enfance date du 18<sup>e</sup> siècle ; auparavant, on n'a guère la conscience d'une spécificité de celle-ci. Le corps des faibles, des femmes, des enfants, n'est protégé que depuis récemment par la loi. Aujourd'hui, ce n'est plus une structure patriarcale, de protection des femmes par les hommes qui assure cette fonction, mais la loi. Auparavant, un homme fort, un père, un mari, un frère, se devaient de protéger le corps des femmes. L'Église, qui portait ce message, a participé de cette incompréhension de ce qu'est l'enfant.

Pour préparer notre rencontre, je suis allée consulter la règle de Saint Benoît, afin de regarder ce qu'elle disait des enfants :

- Paragraphe 30, intitulé *Comment corriger les jeunes* : « *Chaque âge et chaque degré d'intelligence demandent une règle de conduite particulière [à l'époque de la rédaction de la règle, les parents donnaient leurs enfants au monastère dès l'âge de 6 ans]. Aussi, lorsque les enfants ou les plus jeunes frères, ou ceux qui sont incapables de comprendre la portée de la peine de l'excommunication, tomberont dans une faute, on leur infligera des jeûnes prolongés, ou on les punira par de rudes coups de bâton, afin qu'ils guérissent.* »
- Paragraphe 45, intitulé *Ceux qui se trompent à l'oratoire*. Après avoir décrit la pénitence requise pour les adultes, la règle prescrit que : « *Les enfants, pour ces sortes de fautes, seront frappés de coups de bâton.* » <sup>(1)</sup>

C'est assez représentatif de la façon dont l'Église considère qu'il faut traiter les enfants : des êtres malléables, une pâte molle. Il me semble qu'a perduré plus longtemps dans l'Église que dans la société,

---

(1) Extraits tirés de la traduction <http://la.regle.org/> à partir des citations de Christine Pedotti.

une certaine conception des enfants qui, sans être explicite, les voyait comme des pages blanches sur lesquelles les choses s'effaçaient.

Je veux notamment citer ici les propos du cardinal Barbarin au micro de Radio Notre-Dame, le 7 novembre 2018 : « *On ne savait pas, on ne comprenait pas... Les enfants, on croyait qu'ils rebondissaient* ». Au fond, il y a cette représentation d'une enfance plastique. Un enfant, il apprend à marcher, il tombe, mais il ne se fait pas mal.

Enfin, il y a aussi l'idée misogyne selon laquelle le « vrai » sexe implique une relation avec une femme et une pénétration, et donc qu'avec les enfants, ce n'est pas de la vraie sexualité.

*[4] Comment caractériseriez-vous les raisons propres à l'Église catholique du silence longtemps entretenu sur ces abus ?*

Il faut distinguer deux aspects : d'une part, les abuseurs dont nous connaissons, peut-être, le nombre et la proportion après vos travaux ; d'autre part, l'incapacité de l'Église à voir le caractère massif du phénomène.

Sur ce second aspect, un mécanisme de protection de l'institution est à l'œuvre. L'Église s'est protégée pour se préserver, au nom d'une sorte de « raison d'Église ». Je pense toutefois qu'il y a des raisons systémiques supplémentaires particulières à l'Église. Cette dissimulation tient à une mauvaise distinction entre le crime et le péché à caractère sexuel. L'abus sexuel sur mineur est lu, par les autorités ecclésiastiques, comme un péché contre la pureté et la chasteté, et non comme un attentat contre une personne, un crime. Au fond, ce qui est stigmatisé dans l'Église, c'est le péché contre la pureté. J'ai dressé, dans mon livre, un inventaire des doctrines et conceptions portant sur les abus dans l'Église catholique : ils sont présentés comme un attentat contre une valeur, la chasteté.

Cette représentation des abus sexuels sur les enfants, comme péché et non comme crime, fait que l'attention se porte sur le pécheur, et non sur la victime. Et c'est formidable pour l'Église, qui sait très bien traiter le péché, car c'est son « cœur de métier ». Elle sait le prendre en charge par une procédure éprouvée : confession, pénitence, pardon, etc. Dans l'acte d'abus qui est posé, l'Église voit structurellement le pécheur, et sait l'accompagner, mais elle ne sait rien faire pour la victime.

*[5] Indépendamment de ce que vous dites de cet élément, dont vous refusez qu'il puisse servir « d'excuse », pensez-vous que la prévalence de la pédo-criminalité et des abus sexuels sur personnes vulnérables soit plus élevée chez les clercs ou religieux que dans le reste de la société ou dans des institutions que fréquentent les enfants (éducation nationale, aide sociale à l'enfance, fédérations sportives...) ? Comment l'expliqueriez-vous ?*

Je ne dispose pas d'autres informations sur la prévalence du phénomène que celles publiées dans les médias ou les enquêtes existantes, notamment l'enquête australienne.

Toutefois, il me semble observer une singularité, dans ces affaires de pédo-criminalité de l'Église : la très grande majorité des victimes sont des garçons, le plus souvent proches de la puberté. Je ne sais pas si cela se confirme dans vos propres travaux. En revanche, j'ignore s'il y a un taux supérieur de pédo-criminalité chez les prêtres par rapport à d'autres milieux, d'autres éducateurs, mais il y a clairement une spécificité des victimes.

J'ai une hypothèse à ce sujet, pour avoir réfléchi et beaucoup discuté avec des prêtres : ils disent tous avoir ressenti un appel – ils témoignent d'ailleurs volontiers de leur vocation, dans des collèges ou des lycées. Ils parlent alors beaucoup de la pré-puberté, cette époque des premières pulsions sexuelles,

puissantes, violentes. Il y a concomitance entre les deux : au moment où ces garçons ressentent cela, ils sentent également leur vocation émerger. Se produit alors une sorte de « glaciation du développement sexuel » à cet âge précoce, car ces jeunes gens savent que leur vocation implique le célibat. Je formule donc l'hypothèse que les clercs agresseurs sont bloqués psychologiquement, au plan sexuel, à l'âge de leurs victimes : entre 11 et 14 ans. Au fond, ils ont l'impression de jouer avec des pairs quand ils ont des activités sexuelles avec des jeunes de cet âge.

*[6] Quelle est votre analyse des représentations de l'enfant dans les structures de l'Église catholique ? Quel enjeu représente-t-il ? Partagez-vous l'analyse selon laquelle cet enjeu serait à relier à une chute de la pratique religieuse au mitan des années 1960 ?*

Il y a beaucoup d'enfants dans l'univers catholique. Il y a beaucoup d'intérêt pour ceux-ci et un immense investissement éducatif dans la période relativement récente. C'est en effet à partir du 19<sup>e</sup> siècle que l'on voit émerger le phénomène, et pas seulement avec les grands collèges jésuites ou bénédictins. Voyez Don Bosco en Italie, ou, un peu plus tôt, Saint Jean-Baptiste de la Salle, à Reims, avec l'essor des Frères des écoles chrétiennes. Se mettent en place le catéchisme, les patronages, les scouts, l'action catholique de l'enfance, le mouvement eucharistique des jeunes, etc. Il y a un immense investissement qui devient une sorte de « cœur de métier » de l'Église. La pastorale de l'enfance devient très importante. Cela vient sans doute, dans un monde qui commence à bouger, de la croyance – toujours active – selon laquelle cette pastorale est le moyen d'imprimer au plus tôt chez les enfants l'intérêt pour la foi. Aujourd'hui encore, même dans les diocèses les plus chancelants, la pastorale des jeunes est ce en quoi le catholicisme investit le plus.

*[7] Quel regard est-il porté sur les personnes vulnérables dans les structures de l'Église catholique ? En particulier, quelle est votre analyse des représentations des femmes religieuses en leur sein ? Ces représentations pourraient-elles favoriser le développement de phénomènes d'emprise ménageant la voie aux abus sexuels ?*

*[8] Comment résumeriez-vous votre analyse sur la place des femmes dans l'Église ?*

Ici, il faut souligner le problème posé par l'existence d'un pouvoir sans contre-pouvoir. Pourquoi une situation d'emprise peut-elle se développer ? Parce qu'il y a l'idée d'un pouvoir qui s'exercerait de droit divin, et qui privilégie le sexe masculin, parce que c'est celui du Christ ; donc au fond, on pense que c'est celui de Dieu. J'ai conscience que c'est un propos d'une certaine violence.

L'Église met en place une idéologie de la complémentarité, même s'agissant de l'émancipation des femmes : le masculin est le référent, le féminin est le complément. Je caricature un peu, mais le sexe masculin est considéré comme le sexe parfait. Quand on regarde la figure du prêtre, celle-ci recouvre celle de l'agneau sans tache, offert en sacrifice dans l'ancienne alliance – la Torah dit : « *Tu donneras un agneau parfait* ». Le prêtre est cet agneau parfait. Rappelons incidemment que, pendant longtemps, l'Église n'a pas admis au sacerdoce d'hommes handicapés (sourds, aveugles, souffrant d'un pied-bot, etc.). Encore aujourd'hui est présente l'idée – même si plus personne ne le dit – que le masculin est parfait, et que le prêtre doit être cet homme sans défaut.

Se pose alors la question de la place des femmes : les femmes doivent être, au fond, comme la femme parfaite, la Vierge, qui est un personnage silencieux et là pour les autres. Les femmes doivent donc « garder tout cela dans leur cœur » et se taire. Avoir donné la Vierge comme modèle est révélateur : le silence et le service sont, par essence, le rôle des femmes.

Dans l'Église, « *féministe* » est un gros mot et une insulte.

*[9] Quelle est votre analyse sur le cléricalisme pointé par le pape François comme un des facteurs explicatifs des abus sexuels ?*

Le prêtre est au centre de tout, il est l'agneau sans tache, choisi par le fait divin. Au fond, il doit répondre à sa vocation presque contre lui-même. Il est mis à part, hors de la société. J'en viens à penser aujourd'hui que l'abandon de la sexualité dans le célibat est la contrepartie d'un échange, qui lui permet de toucher le sacré : c'est un sacrifice.

Quand les prêtres n'étaient pas tenus au célibat, dans l'Église du premier millénaire – comme dans l'Église orthodoxe aujourd'hui –, l'abstinence des prêtres non célibataires avant la célébration des saints mystères était une obligation. Dans le monde orthodoxe, le prêtre se rend, tous les samedis soir, au vu et au su de tout le monde, dans une cabane attenante à l'Église, dormir sans sa femme, pour, le lendemain, célébrer la messe avec les mains pures. Certains disent même que le célibat s'est imposé en occident quand on s'est mis à célébrer la messe tous les jours !

Il y a donc un lien entre le sacrifice et la possibilité de toucher au sacré. Je suis persuadée que le cléricalisme s'ancre dans cette vision des choses. Il y a eu une dérive, qui a transformé l'idée que le chrétien est un « autre Christ », *alter Christus*, en une vision du prêtre comme l'*alter Christus*. C'est un autre prétexte pour ne pas ordonner des femmes : elles ne sont pas semblables biologiquement aux Christ, donc elles ne peuvent pas être ordonnées.

*[10] Certains de nos interlocuteurs identifient au sein de l'Église plusieurs courants de pensée très conservateurs, voire réactionnaires et identitaires et d'autres, plus progressistes. Dans quelle mesure l'opposition entre ces courants freine-t-elle ou favorise-t-elle la prise de conscience et les actions concrètes à propos des abus ?*

J'ai vu et entendu des catholiques très traditionalistes qui, la plupart du temps, ne sont pas du tout d'accord avec moi. Ils m'ont pourtant contactée après mon livre pour me féliciter, alors que je ne m'y attendais pas. Ainsi, une partie de gens appartenant à des courants très conservateurs ont été bouleversés par ces affaires d'abus, qui les ont révoltés.

Il reste que la sacralité du prêtre a été restaurée sous le double pontificat Wojtyla-Ratzinger. J'emploie cette expression pour souligner que le second a été préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi dès 1981. Il faut revenir à Vatican II : dans le texte rédigé sur les prêtres, moins élaboré que celui sur les évêques, deux figures du prêtre sont distinguées : la figure sacrale et la figure de l'animateur de la communauté. Le mouvement post-conciliaire a privilégié la figure du prêtre animateur de communauté ; toutefois, la chute des vocations a réengagé l'investissement dans la sacralité. L'Église a bien enregistré ce que les sociologues voyaient : qu'en perdant une part de sa supériorité et de sa sacralité symbolique, la fonction de prêtre devenait banale et peu enviable : pauvre, célibataire et sans pouvoir. Ainsi, les homélies lors des ordinations actuelles continuent d'exalter la figure sacrée du prêtre, pour contrebalancer un peu cette dépréciation. Donc le ver est toujours dans le fruit. On a beaucoup prié pour les *saints* prêtres ; je ne suis pas sûre qu'ils soient toujours *sains* !

Dans l'Église catholique, il est toujours bon d'être obéissant. On a peur, sinon, de l'affaiblir. De plus, dans certains courants, on a peur de la concurrence de l'Islam, on a peur de l'effacement. Le moment serait donc malvenu de faire vaciller sur ses bases une institution déjà fragile.

*[11] Quel regard portez-vous sur les mesures prises par l'Église catholique depuis 2000 pour lutter contre les abus sexuels ?*

J'étais très proche du secrétariat de la conférence des évêques de France, en 2001, lorsqu'ont été prises les premières mesures, après l'affaire Pican. Les évêques ont été sincèrement bouleversés d'entendre Marie-Jo Thiel à Lourdes. Mais cette sincérité ne s'est pas traduite en actes. Par exemple, Philippe Barbarin était alors lui-même un jeune évêque bouleversé, et l'on connaît la suite...

Le problème que nous observons est l'existence de ce triangle symbolique terrible dans l'Église, où l'évêque est le père du prêtre, et l'Église, la mère. C'est terrible, car générateur du silence sur les abus. J'ai entendu un évêque s'écrier, en tout innocence : « *Mais comment un père pourrait-il dénoncer ses fils ?* ». Je pense que la douleur des évêques est réelle.

*[12] Quelles solutions vous paraissent les plus importantes, dans le cadre des propositions que pourrait formuler la CIASE ? Les plus simples à mettre en œuvre ? Les plus complexes ? Les plus urgentes ?*

*[13] Pensez-vous que l'Église de France soit prête à des changements majeurs ?*

*[14] Qu'attendez-vous de la CIASE ?*

Je pense que ce qui est attendu de vous, en premier lieu, est de faire la lumière, la clarté, par votre travail d'investigation. Pour moi, nul ne met en doute la qualité du travail qui est mené ici. Je n'entends plus aucun doute me revenir à cet égard. Au début, certains s'interrogeaient : « *Auront-ils les moyens ?* », « *Jean-Marc Sauvé aura-t-il la volonté nécessaire ?* », etc. Aujourd'hui, depuis mon petit coin d'observation, je perçois que vous avez une très bonne image.

En revanche, sur le point de savoir si l'Église de France est prête à des changements majeurs, j'ai quelques doutes. L'organisation institutionnelle de l'Église est d'une très grande fragilité, s'agissant des moyens tant humains que financiers. Les institutions connaissant une telle fragilité sont rarement enclines à des changements. On peut tout espérer de l'Esprit Saint, mais en termes de sociologie des organisations, il est possible de nourrir un certain scepticisme...

Je pense, sans vouloir vous décourager, que vous allez vous trouver dans une situation difficile. Car, au-delà des résolutions prises dès 2001, et même si l'on peut espérer que les évêques agissent, par peur d'être mis en cause, certains éléments demeurent aujourd'hui inamovibles. Compte tenu de la situation dans laquelle se trouve l'Église de France, démonter le petit système symbolique en place, accomplir ce travail de désacralisation du prêtre, de décléricalisation de l'Église, est-ce possible ? De plus, les solutions ne se trouvent peut-être pas dans la seule Église de France. La peur est bonne conseillère – et les évêques ont peur. Cela causera d'ailleurs peut-être quelques réactions excessives.

Pour faire preuve d'optimisme, il faut toutefois rappeler que s'ouvre au Vatican le synode sur l'Amazonie, qui constitue « la mère de toutes les batailles » pour le Pape François. Il s'y est mieux pris que pour le synode sur la famille. L'*instrumentum laboris* le montre : le pape essaie de déverrouiller le lien entre l'homme, le pouvoir et le sacré. Du reste, si l'opposition est si franche et dépasse la seule question de l'Amazonie, c'est bien que tout le monde est conscient d'un effet de cliquet : ce qui vaudra pour l'Amazonie vaudra pour la Normandie.

**M. le Président Jean-Marc Sauvé.** Merci beaucoup, Madame. Quels que soient nos parcours, nos questionnements et nos opinions, on a le sentiment que l'Amazonie est une utopie, mais très en lien avec le réel. Avec sa forêt primaire, elle représente un ailleurs qui ne concernerait pas le reste du monde, mais... mon œil ! On est en plein dans le réel ! Merci pour vos paroles claires, synthétiques et percutantes.

**M. Joël Molinario, membre de la commission.** Merci pour vos réponses. Personnellement, je m'interroge sur Vatican II : qu'est-ce qui fait que ce concile, qui a parlé de synodalité, de collégialité, d'une Église de communion... n'a pas permis de sortir du cléricalisme ? Les moyens engagés et les textes préparés paraissaient pourtant à même d'atteindre cet objectif !

**Mme Christine Pedotti.** Il s'agit d'abord d'une question de *timing*. Vatican II s'achève le 8 décembre 1965. La reprise en main commence assez vite sur la question de la collégialité : dès 1969 concernant l'épiscopat néerlandais. Le système est re-verrouillé, car l'entourage de Paul VI a très peur de ce qui est en train de se mettre en place.

Ensuite, les années 1970 sont habitées par ce que l'on appelle la crise du catholicisme. C'était peut-être le moment d'une crise positive, avec une mise en cause des systèmes d'autorité, du cléricalisme, etc. Mais cette crise, qui se traduit notamment dans la baisse des vocations et du nombre de pratiquants, fait peur à tout le monde dans l'Église.

Jean Paul II est élu en 1978, 13 ans après la fin du concile, ce qui ne représente rien à l'aune des siècles d'histoire de l'Église. Quand il est élu, de grandes espérances naissent s'agissant de la collégialité, à commencer par ce qui s'organise autour de l'évêque de Rome. Mais tout cela n'appartenait, en réalité, pas du tout à la culture de Wojtyła, en rien démocratique. Le mouvement s'arrête donc très vite. Ainsi, en 1985, le cardinal Ratzinger, devenu préfet de la Congrégation de la doctrine de la foi, « siffle la fin de la récré ». Pour eux, la crise du catholicisme doit être combattue par les moyens de la puissance, c'est-à-dire par la doctrine. On assiste à la production de textes très normatifs, de grands textes comme *Fides et ratio* – ce qui prend du temps –, et parallèlement on « resacralise » la figure du prêtre pour se remettre de cette crise du catholicisme. Ainsi, en réalité, l'expérience conciliaire est très brève, à l'échelle du temps catholique.

**Mme Christine Lazerges, membre de la commission.** Sur l'abandon de la sexualité demandée au prêtre, il me semble que cela opère un report de l'hétérosexualité sur l'homosexualité. Est-ce que l'homosexualité est considérée comme une atteinte à la chasteté ? Est-elle de la sexualité ?

**Mme Christine Pedotti.** Pour l'Église, d'une certaine façon, la seule « vraie » sexualité, c'est l'hétérosexualité et l'union conjugale.

**Mme Christine Lazerges.** On a donc le droit d'être homosexuel ?

**Mme Christine Pedotti.** Non, car c'est un péché, une atteinte à la pureté.

**Mme Christine Lazerges.** Mais ce n'est pas une atteinte au vœu...

**Mme Christine Pedotti.** Si, de fait. Mais, et cela m'arrache la bouche de le dire, pour un prêtre, entre ces deux péchés, le pire est de toucher une femme ; là est la vraie transgression.

**M. Antoine Garapon, membre de la commission.** La conception de l'homme parfait, que vous nous avez présentée, est très intéressante : l'homme parfait serait celui qui aurait une sexualité uniquement avec lui-même ou ses pairs.

**Mme Nathalie Bajos, membre de la commission.** Je ne suis pas sûre de bien comprendre.

**M. le Président Jean-Marc Sauvé.** C'est un élément du débat à avoir entre membres de la commission, mais ce que dit Antoine Garapon est en contradiction absolue avec la doctrine de l'Église.

**Mme Christine Pedotti.** On tourne autour de la question de l'homosexualité dans l'Église depuis bien longtemps ; c'est une sorte de secret bien gardé. Attention, ce n'est jamais béni, et toujours très clairement condamné. Mais – c'est très simple à observer – n'importe quel prêtre qui aujourd'hui a une relation publique avec une femme se fait immédiatement débarquer.

**M. Antoine Garapon.** Je ne suis pas d'accord : on voit des prêtres qui ont notoirement des enfants et ils ne subissent aucune sanction.

**Mme Christine Pedotti.** En tout cas, l'homosexualité du prêtre est moins scandaleuse.

**M. Antoine Garapon.** Exactement.

**Mme Christine Lazerges.** J'en viens à ma deuxième question. Vous nous avez parlé de l'image de la femme, qui renvoie à celle de Marie. Est-il inimaginable qu'une femme puisse être ordonnée ?

**Mme Christine Pedotti.** À titre personnel, je l'imagine aisément, mais certainement pas l'Église. Un tel refus est invraisemblable dans le monde d'aujourd'hui : l'Église est une institution énorme, au discours de laquelle plus d'un milliard de gens adhèrent de par le monde, et qui met en place, sans état d'âme, un système genré, qu'elle assume comme tel. Je trouve cela stupéfiant ! La question est de savoir combien de temps cela va pouvoir encore tenir.

L'alternative est assez simple, selon moi : soit l'émancipation des femmes, à laquelle nous assistons, n'est qu'une brève parenthèse historique à l'échelle du monde, les crises systémiques – écologiques, sanitaires – qui nous menacent se chargeant de tout balayer et de renvoyer les femmes à la cuisine, auquel cas l'Église aura eu raison, confortée dans sa vision genrée. Soit cet enchaînement n'advient pas, les sociétés continueront ce travail sur elles-mêmes, et alors la faille entre l'Église et la société deviendra béante.

À titre d'exemple, j'ai contribué à créer le « Comité de la jupe » après ces propos du cardinal Vingt-Trois : « *Le tout n'est pas d'avoir une jupe, encore faut-il avoir quelque chose dans la tête* ». Il y a là, pour la catholique que je suis depuis toujours, quelque chose d'incompréhensible dans l'attitude de l'Église. Je souffre de plus en plus de cette situation, car l'Église est de plus en plus incohérente avec le reste du monde. J'en ressens un choc physique quand je vais à la messe.

**Mme Christine Lazerges.** Êtes-vous nombreux dans ce cas parmi les pratiquants, ou bien est-ce circonscrit à *Témoignage chrétien* et à son lectorat ?

**Mme Christine Pedotti.** La façon la plus sûre d'échapper à ce malaise est de quitter l'Église. Ceux qui restent s'en accommodent. C'est pour cette raison qu'il est difficile d'envisager une situation de schisme comparable à la Réforme car, à cette époque, il n'y avait pas d'extériorité au monde chrétien, pas d'alternative. Une opposition aussi forte, sans solutions autres, ne pouvait se traduire que par la coupure en deux du monde chrétien. Aujourd'hui, dès lors qu'il est possible aux pratiquants de partir, nul besoin de Réforme !

**M. Sadek Beloucif, membre de la commission.** Je suis très intéressé par votre distinction entre crime et péché, et ses conséquences sur le traitement des abus par l'Église. Ma question porte sur votre hypothèse formulée à l'égard des agresseurs, sexuellement bloqués à l'âge de leur victime, au moment où la question de la vocation s'est posée pour eux. J'aimerais que vous alliez un peu plus loin dans cette réflexion, y compris pour nourrir les propositions que nous pourrions formuler, en travaillant sur le « pourquoi » plutôt que sur le « comment » ; par exemple, en ouvrant l'ordination à tous.

**Mme Christine Pedotti.** Il est clair que l'ordination d'hommes mariés permettra d'en finir avec le « romantisme vocationnel ». Pendant longtemps en effet, jusque tard dans le 19<sup>e</sup> siècle, on n'a pas ces récits de vocation, sur le mode « *Dieu m'a appelé* » : il s'agissait davantage de choisir un statut, un état, que de répondre à une vocation. On assiste même à des conversions dans l'état : ainsi, l'abbé de Rancé se convertit alors qu'il est déjà prêtre.

Alors que se développe, à partir du 19<sup>e</sup> siècle, le romantisme de l'élection amoureuse, symétriquement, on constate un même développement de la représentation de l'élection par Dieu. Au fond, il y a une sorte de mimétisme dans la façon dont on éprouve ces deux vocations. On peut dresser le parallèle avec les diacres permanents, qui ont été rétablis après Vatican II : ce sont juste de braves pères de famille, sollicités par l'Église, sans qu'ils aient de vocation particulière. Voilà qui rompt avec l'image de je ne sais quelle Fée Clochette rependant de la poudre d'or sur le front de certains !

Si l'on ordonnait des hommes mariés, cela permettrait d'éteindre cette hystérie.

**M. Sadek Beloucif.** Je disais « pour tous » et donc « pour toutes » : que pensez-vous de l'ordination des femmes ?

**Mme Christine Pedotti.** Ménageons cette pauvre Église ! Laissons-là d'abord ordonner des hommes mariés.

**Mme Christine Lazerges.** Ah bon ?

**Mme Christine Pedotti.** Oui : cela introduit des femmes dans le système, car ces hommes mariés qui deviendraient prêtre ont des femmes et des filles. Représentez-vous un instant l'entre-soi masculin dans l'Église d'aujourd'hui. Nous ne sommes plus accoutumés à ces milieux genrés et exclusivement masculins.

**M. Joël Molinario.** Sauf dans le sport.

**M. le Président Jean-Marc Sauvé.** On découvre encore des milieux très genrés.

**Mme Anne Devreese, membre de la commission.** Oui, je découvre également en ce moment des milieux exclusivement féminins mais, au-delà, je voudrais vous poser une autre question. Vous mobilisez deux leviers de compréhension très importants : vous convoquez, d'une part, l'histoire de l'Église, et d'autre part, vous vous appuyez sur vos rencontres. Vous dites ainsi avoir rencontré beaucoup de prêtres et avoir beaucoup appris de leurs convictions, de leur façon de voir. Mais tout cela reste situé dans un champ de faits rapportés assez anciens. C'est également le cas pour notre commission : nous travaillons sur des faits essentiellement anciens. Vous avez en revanche peu évoqué des témoignages ou des courriers qui feraient état de passages à l'acte actuels, d'où mon interrogation : au-delà de la question du nombre – on constate de grands effets de masse qui influent fortement sur le phénomène qui nous occupe, comme par exemple le retrait de l'Église catholique du système scolaire, ou la raréfaction des internats –, pensez-vous qu'il y a encore aujourd'hui des passages à l'acte dans l'Église ? Dans ce cas, pourquoi ces témoignages ne nous parviennent-ils pas ?

**Mme Christine Pedotti.** Il y a effectivement des effets de masse qui ne sont pas anodins. Pour que les abus se produisent, il faut qu'il y ait un nombre de contacts suffisant entre les enfants et les prêtres. Or aujourd'hui, au catéchisme, les enfants voient un prêtre une fois et demie par an... On peut ainsi penser que l'extinction des abus sur les enfants est devant nous, simplement parce que le terrain aura disparu. Les abus ne perdureront que là où se sera maintenu un lien fort, une forte présence de la figure de l'aumônier.

Cela étant, les psychologues comme les associations de victimes le disent très bien, il faut beaucoup de temps pour parler, voire pour se souvenir. Il est très compliqué pour une victime de témoigner. Cela peut expliquer cette sorte de *black out* que l'on observe sur les trente dernières années.

**Mme Anne Devreese.** L'enfouissement de ces traumatismes est une question très importante, d'autant plus si l'enfant a parlé mais n'a pas été entendu. Ne pensez-vous pas qu'aujourd'hui, l'écoute des enfants par les adultes est plus grande ? L'entourage devrait parler davantage également ; cela se mesure par exemple dans le milieu sportif.

**Mme Christine Pedotti.** Je pense en effet qu'une vigilance nouvelle se développe chez les adultes. Permettez-moi de vous raconter une expérience personnelle à ce sujet.

Un de mes neveux, dont j'étais très proche, était enfant de chœur. À 12 ans – nous étions au début des années 1990 –, il nous a dit ne plus vouloir y aller. Je précise qu'il n'y avait pas de père à la maison. Je demande à l'un de mes amis, prêtre, de discuter avec ce garçon, pour le convaincre de changer d'avis. Ce prêtre discute donc avec mon neveu et me revient en disant qu'il a raison, qu'en effet il n'ira plus servir la messe, que c'est très bien ainsi et qu'il fera autre chose. Il ne me vient pas alors un instant à l'idée qu'il pourrait y avoir eu un abus commis par le prêtre responsable des enfants de chœur ! Mon neveu ne me le dira que 15 ans plus tard. Si la même situation se reproduisait aujourd'hui, de la part d'un enfant du même âge, une lumière rouge s'allumerait immédiatement.

**Mme Anne Devreese.** Mais votre neveu l'a-t-il dit à votre ami prêtre ?

**Mme Christine Pedotti.** C'est une question qui me taraude. Je ne sais pas si mon ami l'a su ; ce prêtre confident est mort. Mais ce qui est très paradoxal pour moi, c'est que lorsque mon neveu se confie à moi 15 ans après les faits, il ne me vient pas à l'esprit de faire un signalement. Nous sommes pourtant après 2001, je suis alors proche du secrétaire général de la CEF Stanislas Lalanne, etc. Là aussi, le signalement en pareil cas serait un réflexe aujourd'hui.

**M. le Président Jean-Marc Sauvé.** Ce que vous dites est très éclairant sur le bouleversement radical de la société sur ces questions. Nous avons aujourd'hui les bons réflexes, que nous n'aurions pas eus par le passé ; pourquoi ce manque de lucidité, à l'époque ?

**Mme Anne Devreese.** Je vous remercie de votre réponse franche et de nous avoir fait part de votre expérience, extrêmement précieuse pour nous. Encore aujourd'hui, on ne voit pas certaines choses évidentes. Je parle d'expérience, ce manque de lucidité existe toujours aujourd'hui, parfois même dans des institutions dont c'est le métier ! Une supervision est nécessaire pour arriver à percevoir les signes, légers, envoyés par les enfants. Je veux juste attirer l'attention sur le fait que, bien que les conditions soient réunies aujourd'hui, cela reste extraordinairement compliqué. Dans l'exemple que vous avez donné, c'est notamment un très bon réflexe qu'a eu votre neveu de parler, et un très bon réflexe que vous avez eu, de ne pas l'avoir renvoyé vers son agresseur – une erreur trop souvent commise.

**M. Alain Cordier, membre de la commission.** Tout d'abord, merci pour tout ce que vous écrivez, ce que vous faites... et au fond, pour la création de la CIASE. J'ai deux questions. La première porte sur la nouvelle évangélisation, les nouvelles congrégations, ces nouveaux mouvements, etc. Nous sommes frappés par les abus de toutes natures commis dans ces communautés nouvelles. Pouvez-vous nous aider à mieux comprendre ces phénomènes ? Par ailleurs, dans le champ de la sexualité, pourriez-vous nous aider à réfléchir sur le lien entre – je résume – mystique et érotisme ? J'établis ce lien, car on le retrouve, précisément, chez les fondateurs de ces communautés nouvelles pour justifier l'acte sexuel et nourrir leur emprise, en particulier sur des femmes vulnérables.

**Mme Christine Pedotti.** Il se trouve que je me suis intéressée depuis longtemps à ces phénomènes. Mon histoire personnelle ne m'a pas fait croiser ces communautés, je suis une paroissienne catholique ordinaire. J'ai toujours été un peu perplexe face aux communautés nouvelles, portées aux nues. J'ai travaillé depuis une dizaine d'années sur cette question, et collecté un certain nombre de récits d'emprise dans de telles communautés, allant parfois, mais pas toujours, jusqu'aux abus sexuels.

Ce qui me frappe, c'est que tous ces témoignages comportent un élément commun : lorsque les yeux de ces personnes se dessillent, tous disent « ce n'était pas moi, durant toutes ces années ». Un homme de 47 ans, resté 24 ans dans une telle communauté, a eu ce propos : « *Ces 24 années sont comme effacées ; je n'y étais pas.* » C'est bien une caractéristique de l'emprise que de faire ainsi sortir les gens hors d'eux-mêmes. Même si quelqu'un divorce au bout de 25 années de mariage, cette personne ne dira pas que ces années ont été effacées, ou qu'elle « n'y était pas » !

Les fondateurs de ces communautés veulent de beaux jeunes gens souriants, en bonne santé. Il y a une forme de concurrence entre mouvements pour accueillir les meilleurs candidats. On cherche les plus beaux, on les montre aux évêques qui viennent en visite... Cela les reconforte, eux qui se demandent si leur vie ecclésiale valait la peine d'être vécue. Dans l'Église vieillissante, ces mouvements sont une souche de *renouveau* rassérénante. Jean Paul II a adoré être entouré par ce type de jeunes gens : Légionnaires du Christ, Communauté de la Sainte-Croix, etc. Il y avait donc une fascination pour cette belle jeunesse, se donnant pour une cause qui pouvait sembler perdue. Les jeunes clercs d'aujourd'hui sont dans une situation totalement obsidionale : ils ont voué leur vie à quelque chose qui tombe en poussière ! C'est violent, psychologiquement.

Sur la question du lien entre mystique et érotisme : on constate aisément que la métaphore érotique dans la mystique existe depuis longtemps ; je vous renvoie au *Cantique des cantiques*. Mais je vous renvoie également à Saint Jean de la Croix ou à Sainte Thérèse d'Avila, qui décrivent des expériences mystiques clairement assimilables à des expériences orgasmiques, il n'y a pas de doute là-dessus !

Dans ces sectes catholiques que sont les communautés que j'évoquais – il faut appeler les choses par leur nom –, règne une sorte de perversion des consciences. Il ne m'appartient pas de dire si les fondateurs avaient conscience d'être des pervers manipulateurs ; mais la puissance vitale des jeunes recrues est une immense ressource d'émotion à utiliser. Je suis frappée de relever, dans tous les témoignages d'emprise que j'ai pu recueillir, qu'à rebours de l'idée reçue selon laquelle ce sont des esprits faibles qui se font piéger, ce sont au contraire des personnalités fortes et puissantes, à qui l'on vend un rêve d'absolu, d'excellence, qui répond à leur volonté particulière de se réaliser.

**M. le Président Jean-Marc Sauvé.** Ce sont donc aussi des personnalités fragiles et vulnérables.

**Mme Christine Pedotti.** Ne le sommes-nous pas tous ? Les manipulateurs savent mettre le doigt là où est notre faiblesse.

**Mme Anne Devreese.** Nous ne sommes pas tous armés.

**Mme Christine Pedotti.** Dans ces sectes catholiques, c'est la détermination des parents à ne pas lâcher leurs enfants qui les sauve, parfois plus de 15 ans après.

**Mme Nathalie Bajos, membre de la commission.** Comment expliquez-vous la surreprésentation, constatée, des victimes de sexe masculin ? Par ailleurs, avez-vous une hypothèse sur ce qui expliquerait le moindre nombre de victimes déclarées en France : serait-ce une moins forte prévalence du phénomène ou une moins forte mobilisation de la communauté catholique autour de cette question ?

**Mme Christine Pedotti.** Je n'ai pas beaucoup d'hypothèses à formuler. On a longtemps pensé qu'en France, l'absence de grands pensionnats – ou alors en nombre moindre que dans d'autres pays – expliquait le moindre nombre de victimes connues, car ce sont des lieux privilégiés d'abus. Ainsi, je suis allée au Québec et me suis renseignée sur l'épisode qu'ils appellent « *la grande noirceur* », une espèce de facho-catholicisme des années 1950, s'étant soldé par l'éradication d'ordres éducateurs entiers. Les grands pensionnats, c'était « *open bar* » pour les agresseurs, je suis obligée de le dire ainsi. Il est vrai que la France n'a pas connu pareil quadrillage. Par exemple, quand vous allez à l'aumônerie du lycée Henri IV, certes un lycée public – j'ai été responsable des aumôneries du quartier latin –, vous ne rencontrez pas un tel système d'enfermement, qui permet le crime et sa dissimulation.

Quant au taux supérieur de victimes masculines, je ne peux que le constater, partout dans le monde, avec 80 % au moins de garçons. J'ai d'ailleurs été un peu choquée quand la CEF, en novembre 2018 à Lourdes, a mis en avant, à parité, une victime masculine et une victime féminine. Pour une fois, la parité était de mauvais aloi ! L'hypothèse que j'avance est de nouveau celle de la « glaciation » de la sexualité à la pré-puberté : on va vers le même que soi, au fond, on essaie de retrouver celui qu'on a été à cet âge-là. Drôle de sexualité, que celle qui ne fait aucun cas de l'altérité.

**M. le Président Jean-Marc Sauvé.** Établissez-vous par conséquent un lien avec l'homosexualité ?

**Mme Christine Pedotti.** Non, je ne l'établis pas, car l'homosexualité d'un adulte est une expérience de l'altérité.

**Mme Laëtitia Atlani-Duault, membre de la commission.** À propos du moindre nombre d'abus récents sur mineurs que l'on parvient à recenser, par contraste avec des abus plus anciens, et qui s'expliquerait, à la fois, par de moindres possibilités d'accès des clercs aux enfants, et par la difficulté de témoigner trop près des faits, vous nous avez dit qu'il faudrait mener des investigations dans des espaces spécifiques où ces abus auraient encore cours. Disposez-vous d'éléments plus précis, qui nous permettraient d'orienter nos recherches ?

Vous nous avez également dit que des catholiques traditionnalistes, contre toute attente, venaient vous voir. Pourriez-vous nous indiquer comment la CIASE pourrait disposer de tels contacts ?

**Mme Christine Pedotti.** Si l'on parle des mouvements scouts, les scouts et guides de France représentent aujourd'hui un terrain assez sain, qui se caractérise par la mixité garçons-filles, une faible présence de prêtres, ainsi que des règles de protection éducative marquées par une grande vigilance. En revanche, si vous allez chez les scouts d'Europe, les scouts Saint-Georges, ou les scouts marins, là, on est quasiment dans des situations d'emprise. Souvenez-vous de l'abbé qui a été responsable d'une terrible noyade. C'est là, dans ces groupuscules, que perdurent des systèmes générateurs d'abus. Car on y trouvera des parents faisant une absolue confiance au Père qui sait tout, tandis que la parole des enfants n'aura aucune valeur. Ces mondes sont des conservatoires de modes d'éducation archaïques. Je demanderais volontiers aux scouts d'Europe ce qu'ils mettent en œuvre aujourd'hui face aux risques d'abus...

**M. le Président Jean-Marc Sauvé.** Merci beaucoup. Je vous remercie de la qualité de votre contribution, de la sincérité et de la densité de vos propos. Je voudrais aussi vous renouveler, publiquement, nos remerciements plus larges, car vous n'êtes pas pour rien dans la création de notre commission.

*L'audition s'achève à 10 h 50.*